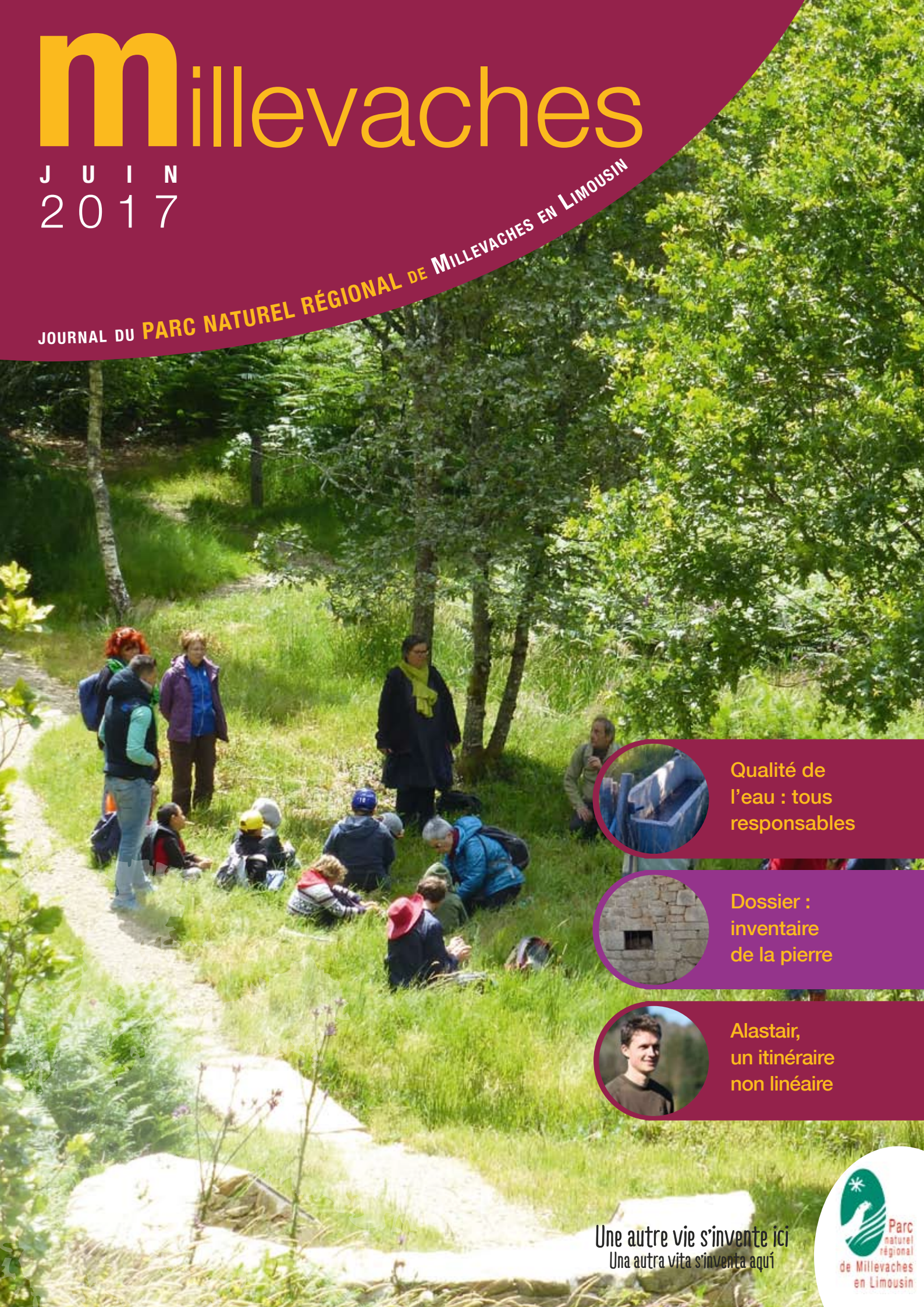


millevaches

J U I N
2017

JOURNAL DU **PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN**



Qualité de l'eau : tous responsables



Dossier : inventaire de la pierre



Alastair, un itinéraire non linéaire

Une autre vie s'invente ici
Una outra vita s'inventa aquí



Sommaire

S'informer

P. 3

Qualité de l'eau :
tous responsables

P. 4

ISOLE TOIT
pour tous

P. 4

Le local ?
Un régal !

P. 5

Entretien des espaces
naturels :
soutenir l'élevage

P. 6

Éclaircir
Réservoirs
de biodiversité

P. 8

Agenda de l'été
du PNR de Millevaches



P.12

Approfondir
Inventaire de la pierre

P.14

Rencontrer
Alastair, un itinéraire
non linéaire

P.15

Découvrir
Ressourcerie,
le réflexe anti-gaspi

Édito



Les Parcs naturels régionaux fêtent cette année leurs 50 ans. À cette occasion la Fédération des PNR de France a décidé de célébrer cette relation privilégiée Homme-Nature à travers des publications, des réflexions prospectives et des événements. Aujourd'hui, 51 territoires ruraux, reconnus pour leurs patrimoines naturels et culturels exceptionnels sont classés Parcs naturels régionaux. Proche des enjeux territoriaux, le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, comme les autres PNR, se doit d'innover, d'expérimenter dans les différents domaines d'actions qui sont les siens, à savoir notamment : le développement durable, la biodiversité, la défense des paysages, le patrimoine culturel, les circuits courts, la transition énergétique, la gouvernance participative... C'est bien pour répondre à ces préoccupations que les acteurs du territoire œuvrent à nos côtés. Le Journal du Parc évolue : il paraît trois fois par an et comprend à présent 16 pages. Il vous invite à prendre connaissance de quelques-unes des réalisations accomplies. Comme chaque année, le numéro d'été fait la part belle aux animations qui jalonnent les prochaines semaines. Je vous souhaite à tous une belle saison estivale !



Philippe Connan
Président du Parc naturel régional
de Millevaches en Limousin

**Congrès des Parcs naturels
régionaux de France sur la relation
Homme-Nature, octobre 2016**



Millevaches, Journal trimestriel du
PNR de Millevaches en Limousin

Tél. : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Directeur de publication : Philippe Connan

Coordination : Marie Mazurier

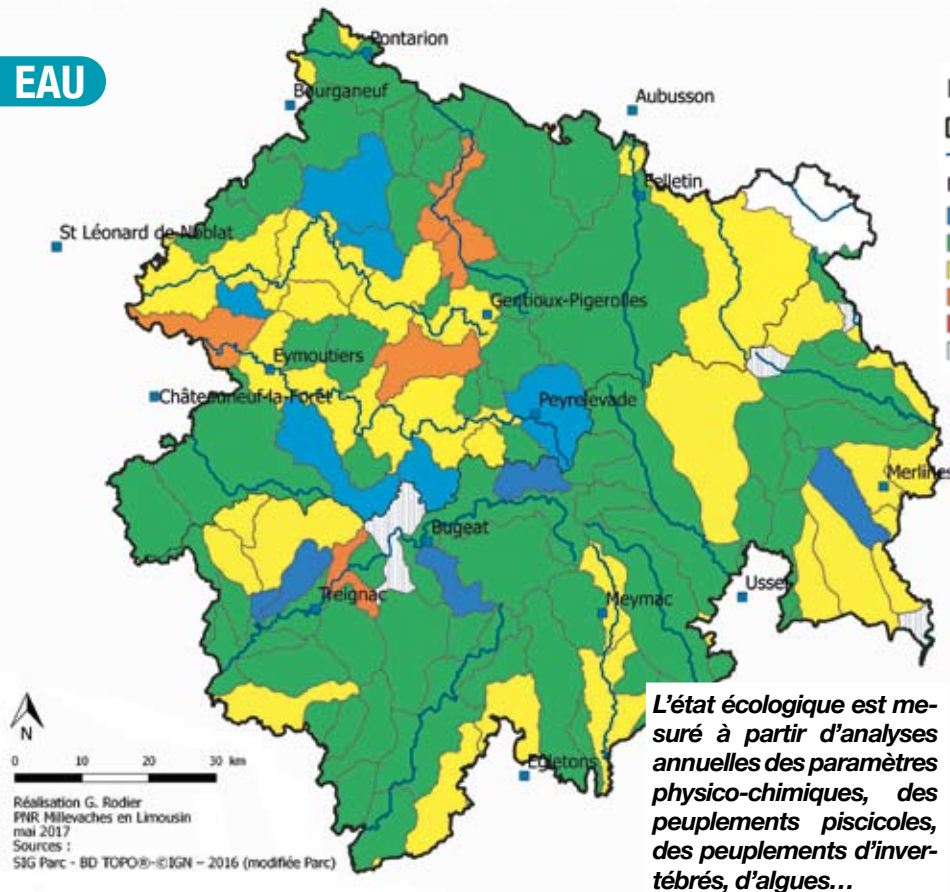
Réalisation : Collectif Zélie (Emmanuelle Mayer & Emilie Lordemus), en collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional

Photo de couverture : PNR

Impression : Fabrègue, Saint-Yrieix-La-Perche

Tirage : 18 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876



L'état écologique est mesuré à partir d'analyses annuelles des paramètres physico-chimiques, des peuplements piscicoles, des peuplements d'invertébrés, d'algues...

Légende

- PNR de Millevaches en Limousin
- Cours d'eau principaux
- Etat écologique des bassins versants
 - Très bon
 - Bon
 - Moyen
 - Médiocre
 - Mauvais
 - Indeterminé

Les actions en chiffres

Entre 2011 et 2016, 208 abreuvoirs et 265 franchissements de cours d'eau ont été installés. 291 km de cours d'eau et 1000 hectares de zones humides ont été restaurés. 1138 personnes ont été formées et accompagnées et 1480 élèves sensibilisés. Au total, 5,92 millions d'euros (financés en moyenne à 80% par les Agences de l'eau, Régions, Départements, Europe) ont été dépensés en faveur des milieux aquatiques, pour des retombées économiques directes (hors emplois dédiés d'11 temps plein) de 2,59 millions d'euros (entreprises, bureaux d'études...).

Qualité de l'eau : tous responsables

La qualité des eaux du territoire se dégrade, et le changement climatique ne va pas améliorer les choses. Le Parc prend ses responsabilités pour préserver cette ressource, qui alimente les régions jusqu'à Nantes et Bordeaux.

7 000 sources, 6 700 km de cours d'eau et 15% de zones humides : l'eau est partout sur la Montagne limousine. Un capital hydrologique essentiel pour les territoires en aval. Des zones humides qui régulent les débits sur l'année et permettent d'alimenter les captages d'eau potable. Sauf que cette eau si abondante suit la tendance de dégradation observée à l'échelle nationale. « *Les milieux aquatiques de très bonne qualité se raréfient, alors qu'ils devraient être la règle. La qualité « moyenne » se généralise* », déplore Guillaume Rodier, technicien eau au PNR, animateur du programme Sources en action. C'est l'évolution des peuplements de poissons qui décline la qualité globale, un des paramètres utilisés pour mesurer l'état des cours d'eau, au même titre que la physico-chimie. Parmi les causes locales de dégradations : le piétinement des berges par le bétail, les perturbations hydrologiques créées par les étangs, les barrages mais aussi les changements d'occupation des sols (le territoire est passé de 5 à 55% de couverture forestière en 100 ans). Sans compter les évolutions du climat. Si le volume de pluie sur l'année ou les températures moyennes évoluent peu, en revanche, les périodes de tension s'accroissent (sécheresses...), ce qui intensifie les perturbations existantes sur les milieux aquatiques. « *À l'avenir, petits cours d'eau à sec, périodes de mortalité de poissons type salmonidés et tension sur l'accès à l'eau potable risquent d'être de plus en plus courants* », alerte Agathe Chauvin, technicienne eau au PNR, en charge du programme Chavanon en action. Le Parc mène ces deux programmes avec une quarantaine de collectivités et d'associations concernées, sur le bassin de la Vienne-amont et sur le bassin du Chavanon, pour inverser la tendance. Un effort coordonné et cohérent.

Des résultats prometteurs

Une étude menée en 2016 démontre que les cours d'eau dégradés sur lesquels les efforts techniques et financiers ont été importants, retrouvent progressivement une meilleure qualité d'eau. On observe ainsi une amélioration significative des paramètres physico-chimiques sur le bassin de la Vienne entre Peyrelevalade et Eymoutiers, qui a bénéficié de 25 opérations de restauration des milieux aquatiques pour un montant de 197 000 € entre 2011 et 2016. Une réussite de tous les partenaires (Pays Monts et Barrage, Communautés de communes Creuse Grand Sud et Vézère Monédières Millesources, Conservatoire d'espaces naturels et PNR de Millevaches).



www.sourcesenaction.fr
Guillaume Rodier
g.rodier@pnr-millevaches.fr
www.chavanon-en-action.fr
Agathe Chauvin
j.collet@pnr-millevaches.fr

ÉNERGIE

Isole Toit pour tous

Isoler son logement, c'est crucial sur la Montagne limousine, où la consommation énergétique moyenne est deux fois supérieure à la moyenne nationale. La majorité des précieuses calories s'échappent par le toit en hiver. C'est pour cela que le Parc donne un coup de pouce aux particuliers pour isoler leurs combles, à travers le dispositif *Isole Toit mais pas tout seul*, en partenariat avec la société coopérative L'Arban et l'association Énergies pour demain. Testée, avec succès, sur plusieurs communautés de communes, cette aide est maintenant accessible à tout habitant du PNR. Concrètement, *Isole Toit* prend en charge un accompagnement personnalisé, technique et financier ; l'accès à des isolants naturels à moindre coût et à des artisans de qualité ; et la possibilité, pour ceux qui le souhaitent, de faire les travaux soi-même tout en étant accompagné par un professionnel.

Renseignements :**Energies pour demain - 05 55 94 77 51****contact@energiespourdemain.fr**

Avec les Jeunes Agriculteurs pour la Gioune

Le Parc et les Jeunes agriculteurs de la Creuse ont associé leurs efforts et répondu ensemble à la demande de l'État pour l'animation du site Natura 2000 de la Vallée de La Gioune. Depuis janvier, ils assurent donc conjointement l'animation de ce site de près de 1000 hectares, entre Feniers, Gioux et Gentioux-Pigerolles. Les Jeunes agriculteurs s'occupent du volet agricole, notamment des mesures agro-environnementales. Le Parc assure quant à lui la mise à jour des cartographies, la saisie des données et la coordination générale. Un partenariat judicieux pour préserver les richesses naturelles de cette vallée.

CIRCUITS COURTS

Le local ? Un régal !

Comment réussir à être locavore ? Pour répondre à cette question, le Parc propose des rencontres, animations et formations pour faciliter la présence, dans les assiettes, des produits des agriculteurs du coin. En effet, le programme Régal (Retrouvons Ensemble le Goût des Aliments Locaux), lancé en 2015, se poursuit cette année. Habitants, enseignants, élus, cuisiniers ou encore gestionnaires de cantines, tout le monde peut y participer. Ce printemps-été 2017, le programme offre un menu varié : les restaurants collectifs peuvent être accompagnés dans la gestion de leur budget pour faire partager, sans surcoût, les saveurs des produits frais et locaux. 12 jardins partagés, portés par des écoles, centres de loisirs, maisons de retraite et associations, profitent d'animations autour, par exemple, de la création de compost. En juillet, petits et grands sont invités à partir en randonnée sur la route des producteurs locaux autour de Combressol. À suivre à la rentrée : spectacles alimentaires dans les épiceries, animations en collège-lycée, forum interprofessionnel... Alléchant !



Vincent Lelaure - 05 55 96 97 25
v.lelaure@pnr-millevaches.fr

Splendeur et mystère des étrusques

Pour 2017, le musée d'archéologie & du patrimoine Marius Vazeilles valorise ses collections archéologiques et poursuit son œuvre de partage et de diffusion des savoirs en offrant à un large public une exposition innovante autour de la prestigieuse civilisation étrusque. À travers cette exposition, le musée souhaite contribuer à une meilleure connaissance des cultures pré-romaines du sud de l'Europe, cultures sur lesquelles se fondent en grande partie notre présent. Pour cela, le musée a besoin d'un coup de pouce : une campagne de financement participatif est en cours sur la plateforme Ulule.

mariusvazeilles.fr



Photo : court-circuit



Photo : Sophie Noguet



Photo : JC Gilloux

Un projet artistique culturel qui valorise le territoire et implique la population ?

Le second appel à projet 2017 PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) est ouvert depuis mi-mai et se clôturera au 31 juillet. Plus d'infos sur www.pnr-millevaches.fr/Projet-Artistique-et-Culturel-de et auprès de Fanny Couegas au 05 55 96 97 31.

ENVIRONNEMENT

Entretien des espaces naturels : soutenir l'élevage

L'entretien des espaces naturels et des paysages : voilà un service rendu par l'agriculture trop souvent oublié ! Courroie de transmission entre la Région, qui coordonne les aides européennes, et les agriculteurs, le Parc a contribué à ce que les éleveurs dont les animaux assurent l'entretien des landes, des tourbières et des sites paysagers continuent d'être soutenus. Pour la période 2015 à 2021, ces aides représentent 3,4 millions d'euros et soutiendront plus de 170 agriculteurs. En parallèle, comme de nombreuses friches demeurent (zones humides à l'abandon, coupes forestières non replantées), le Parc réfléchit à des méthodes nouvelles pour initier un regain pastoral : la mise au point de parcours d'estives, qui conduiront de site en site des troupeaux de brebis du plateau, ainsi que le soutien aux éleveurs souhaitant développer des troupeaux de vaches rustiques (Highlands, Galloway). En effet, particulièrement bien adaptées au pâturage en tourbières, ces animaux permettraient de tirer un meilleur parti des zones humides, parfois très abondantes dans certains secteurs du plateau.



Olivier Villa - 05 55 96 97 07
o.villa@pnr-millevaches.fr

MILLEVACHES ● 5 ● S'INFORMER



Photo : PNR

Bourgs en Brenne

Fin 2016, les élus des PNR de Millevaches, Périgord-Limousin et des Landes de Gascogne ont fait route commune sur le PNR de la Brenne, pour y découvrir des projets de bourgs et de paysages. Ils ont ainsi visité des écoquartiers, des maisons familiales d'accueil, des pavillons des années 70 réhabilités. Le but : s'inspirer des réussites et prévenir les embûches ! Les échanges sur les initiatives et motivations de chacun ont contribué à faire mûrir les projets des uns et souffler des idées aux autres. Le partage se poursuit en 2017 avec un déplacement sur le PNR Périgord-Limousin.

Florence Leplé - 05 55 96 97 25
f.leple@pnr-millevaches.fr



FORÊTS ANCIENNES

Réservoirs de biodiversité

Le Parc s'est engagé pour 3 ans dans un programme destiné à mieux connaître et protéger les forêts anciennes et potentiellement anciennes à forte naturalité. Explications.

La Montagne limousine est recouverte à 55 % de forêt, une forêt toute récente, exploitée de manière intensive. Depuis 1850, la surface forestière a en effet été multipliée par 8. Avant cette date, le plateau était une vaste étendue de landes et tourbières, rythmée par quelques bois. La majorité de ces massifs forestiers anciens ont été conservés, et représentent 18 320 hectares, soient 9,5 % de la surface forestière du Parc. Ces forêts ont une très forte « naturalité », c'est à dire que leur écosystème est riche et fonctionne de manière optimale. « Ces forêts sont des réservoirs de biodiversité : les espèces et les interactions sont nombreuses et équilibrées », explique

Caroline Salomon, ingénieur forestier au PNR. On y rencontre des pics noirs, des chauves-souris, parfois la très rare chouette de Tengmalm, divers coléoptères, mais aussi des espèces plus banales, qui sont autant de maillons essentiels de la chaîne alimentaire et du fonctionnement de l'écosystème forestier.

Laisser des arbres morts

On ne le sait pas forcément, mais, en France, la forêt abrite environ la moitié des espèces d'oiseaux, 60% des mammifères, 70% de la flore, et bien-sûr de nombreux arbres et champignons : 136 espèces d'arbres et 3000 de champignons. Et les forêts anciennes sont les championnes en la matière, par la diversité de leurs peuplements d'arbres et de leurs stades de développement, par la qualité de leur sol mais aussi par la présence d'arbres morts ou vieillissants, qui sont indispensables à 25 % des espèces forestières (oiseaux,

chauves-souris, lichens, mousses, champignons, coléoptères...). « Tous les stades de décomposition des arbres sont importants, car selon les stades, ils accueillent des espèces différentes. Une écorce qui se décolle, une fente, un creux, sont autant de micro-habitats », précise Caroline. Ces forêts abritent aussi un patrimoine culturel qui relate leur histoire et celles des hommes. Sur la Montagne limousine, les forêts anciennes portent les traces d'activités humaines liées au charbonnage ou à l'exploitation de blocs de granits.

Des forêts aux usages variés

Afin de valoriser cette richesse inestimable, le Parc s'est engagé dans le programme *Forêts anciennes et à forte naturalité potentiellement anciennes* depuis 2016 et jusqu'en 2018, pour ses 9762 hectares de forêts de feuillus reconnus Sites d'intérêt écologique majeur (SIEM). Ce programme est réalisé de manière concertée par plusieurs

PNR du Massif central, coordonné par l'InterParcs du Massif (Ipamac) et financé par l'Union européenne. « *Il ne s'agit pas de mettre les forêts sous cloche, prévient Caroline Salomon, mais de mieux connaître ces massifs et de conserver leurs richesses. L'objectif est que ces forêts soient gérées de manière à favoriser à la fois la naturalité, la production de bois, mais aussi les usages récréatifs.* » Se promener dans une forêt ancienne, où feuillus et conifères de toutes tailles s'entremêlent, n'est-ce pas un plaisir partagé par tous les habitants et visiteurs du territoire ? Parmi les actions destinées à améliorer la connaissance, à la demande du Parc, le CBN et l'ONF ont cartographié la végétation des différents sites et l'entomologiste Romain Chambord les parcourt pour identifier des populations de coléoptères. Côté conservation, un travail d'animation par le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) auprès des propriétaires est prévu afin de mieux prendre en compte ces richesses dans la gestion forestière et d'éviter les coupes rases.

Sensibiliser les propriétaires du bois Peyre

Mais la mission essentielle du Parc dans ce programme consiste à rédiger des « notices de sites » pour les SIEM. Caroline Salomon est chargée de cette mission, réalisée de manière concertée avec, pour chaque site, un groupe d'acteurs locaux (gestionnaires, habitants, représentants d'associations, élus, techniciens de l'ONF, etc.) « *On regroupe toutes les connaissances : espèces, enjeux, objectifs à atteindre et solutions à mettre en oeuvre* », résume Caroline. La première notice concerne le bois Peyre à St-Georges-Nigremont. « *Nous avons de magnifiques massifs forestiers, avec de belles hêtraies, très fréquentés grâce à un chemin de randonnée. Mais ces massifs appartiennent à de nombreux propriétaires privés, souvent des héritiers résidants ailleurs, qui n'ont pas forcément conscience des enjeux et des bonnes pratiques de gestion* » explique René Roulland, maire de la commune. Le travail autour de la notice de site permet justement de sensibiliser les propriétaires.

Un sentier à Croze

Non loin, Croze dispose de 126 ha de forêts anciennes, avec de beaux feuillus et des charbonnières : le site des Grands Bois. Public, il est exploité par l'ONF. Un gîte forestier Retrouvance® y accueille les vacanciers. « *C'est parce qu'il est situé en pleine forêt que ce gîte est apprécié, mais les hôtes n'osent pas s'aventurer dans les bois car il n'y a pas de sentier balisé. Nous avons donc monté un projet avec la commune voisine de Poussanges et le PNR pour faciliter les balades* », explique Didier Ternat, maire de Croze. Des étudiants réalisent un circuit, un balisage et un flyer d'accompagnement. Ce circuit permettra de découvrir la forêt mais aussi un lavoir, un château, un ancien four à charbon... « *C'est important de montrer que notre territoire n'a pas que des plantations de résineux* », précise le maire. Une révision de l'aménagement forestier est prévue en 2018, d'où l'intérêt de rédiger la notice de site en amont. « *On regarde en ce moment les essences de bois que l'on souhaite mettre. Nous voulons une forêt bien gérée, pas une forêt qui ne cherche qu'à faire de l'argent* », assure Didier Ternat. Même discours convaincu chez René Roulland : « *Ces forêts anciennes sont des atouts pour notre territoire, il est capital de les gérer de manière responsable et écologique* » ●

Forêt ancienne :

forêt dont le couvert boisé est maintenant depuis au moins 150 ans. Elle n'est pas forcément constituée de vieux arbres : cela peut être une forêt où des arbres sont coupés puis d'autres replantés, donc jeunes. Mais le sol est riche d'une faune et d'une flore caractéristique, contrairement au sol d'une forêt récente.

Forêt à forte naturalité potentiellement ancienne :

forêt non datée mais dont l'écosystème est particulièrement riche (diversité d'essences et de flore, présence d'habitats d'animaux...).

Forêt mature :

forêt ancienne composée d'arbres âgés.

Gestion forestière durable :

utilisation et gestion des forêts d'une manière et d'une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire actuellement, et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes (selon la conférence d'Helsinki, 1993).





L'agenda des sorties du Parc !

de Millevaches en Limousin ...

**Z
I
J
J
L
L
E
T
J
U
I
L
L
E
T
J
U
I
L
L
E
T**

Sam.	03	Balade botanique à vélo à Vassivière 14h à 17h Office de Tourisme du Lac de Vassivière, à Auphelle. BEAUMONT DU LAC	07 68 52 94 06
Sam.	03	Les petites bêtes du sol forestier et dégustation des produits du verger. 15h à 18h Les Vergers de Veix - Chez Juillac. VEIX	06 10 89 15 90
Sam.	24	Favoriser la biodiversité des plantes et des insectes ici et ailleurs 15h à 18h Cité des Insectes, à Chaud. NEDDE	05 55 04 02 55
Mer.	28	Initiation au dessin au pastel 14h Village de Lafarge. SAINT AUGUSTIN	05 55 26 59 61
Sam.	01	Négarioux-Malsagne pour tous ! 11h à 16h Parking du Golf du Chammet, Geneyte. PEYRELEVADE	05 55 96 97 00
Mer.	05	Balade toponymique Çò que conten los noms dau païs / Ce que racontent les noms du pays 14h30 Place de l'église de Murat. GOURDON MURAT	 05 55 98 15 04
Jeu.	06	Marche sonore Les sons des confins de Pierre Redon... Les Sources de la Vienne 14h Maison du Parc. MILLEVACHES	 05 55 96 97 00
Ven.	07	Marche sonore EAU de l'artiste Pierre Redon 14h Office de Tourisme. FELLETIN	06 02 65 35 51
Mer.	12	Le jardin potager d'un curieux 14h Place de l'église. SAINT AUGUSTIN	 05 55 26 59 61
Mer.	12	Observons la nature... Grenouilles, plantes sauvages, oiseaux. 14h à 17h30 Centre Nature Tigouleix. SAINT AGNANT PRES CROCQ	05 55 61 95 87
Sam.	15	À la découverte des plantes sauvages 9h30-12h Maison du Parc. MILLEVACHES	 05 55 96 97 00
Dim.	16	Apiculture et Nature: biodiversité vitale au maintien croisé plantes et insectes 14h à 18h Parking de la mairie. DARNETS	05 55 21 21 24
Lun.	17	Découverte d'une tourbière et d'un radeau flottant 10h30 Tourbière du Longeyroux. MEYMAC	05 55 97 92 14
Mer.	19	Découverte de la rivière en pêchant....à l'étang du Portail 14h à 16h30 Étang du Portail. TREIGNAC	 05 55 98 15 04
Mer.	19	Initiation au croquis sur le vif – Savoir observer et retranscrire 10h-12h Maison du Parc. MILLEVACHES	 05 55 96 97 00
Jeu.	20	Partons à la découverte du bocage creusois à dos d'âne ! 14h30 Asinerie des Anges. LA NOUAILLE	05 55 66 32 12
Sam.	22	À la découverte des insectes de la Maison du Parc 15h Maison du Parc MILLEVACHES	 05 55 96 97 00
Lun.	24	Sortie nature : l'eau énergie exploitée pour les moulins 15h à 22h Parking des Moulins de Razel. BONNEFOND	05 55 97 92 14
Mar.	25	La nuit est belle ! 21h Villa gallo-romaine de Maisonnères. GIOUX	05 55 66 32 12
Mer.	26	Le Granit de Madranges 15h Place de la mairie. MADRANGES	 05 55 98 15 04
Ven.	28	Sur les traces du Pic Noir 14h30 Parking de la Croix de Pardoux. SAINT ORADOUX DE CHIROUZE	 05 55 94 40 32
Sam.	29	L'étang des Oussines, balade nature 14h à 17h30 Maison du Parc. MILLEVACHES	 05 55 96 97 00
Lun.	31	Consommer BON, BIO, et VARIE 9h30 Jardin du Centaure. SAINT-YRIEIX-LE-DEJALAT	05 55 98 30 12



05 55 21 21 24	Résider pour entreprendre... Rencontre avec deux artisans 14h30 Parking de la mairie. MEYRIGNAC-L'ÉGLISE		02	Mer.
05 55 96 97 00	Çò que contèn los noms dau país/Ce que racontent les noms du pays 14h30 Maison du Parc. MILLEVACHES		04	Ven.
06 85 70 28 29	À la découverte des plantes sauvages 9h30 - 12h Domaine des Monédières. MEYRIGNAC-L'ÉGLISE		06	Dim.
05 55 96 97 00	D'une rive à l'autre : mythes grecs et contes amérindiens pour comprendre la nature... 15h Maison du Parc. MILLEVACHES		09	Mer.
05 55 98 15 04	Sur les traces des fontaines miraculeuses du Mont Ceix 14h30 Parking de la Maison de l'arbre. CHAMBERET		09	Mer.
05 55 94 40 32	À l'ombre de l'arbre à contes 15h Chalet des Agriers, à proximité de l'arboretum. LAMAZIERE HAUTE		11	Ven.
05 55 98 15 04	Se repérer dans le ciel et voyager à travers les étoiles et au-delà... 18h Salle des fêtes. VEIX		16	Mer.
05 55 94 40 32	Randonnée nature Agriers - Châteauevert 14h Chalet des Agriers, à proximité de l'arboretum. LAMAZIERE HAUTE		18	Ven.
05 55 96 97 00	Nuit des étoiles à Millevaches 19h30 Maison du Parc. MILLEVACHES		19	Sam.
05 55 66 32 12	Le Thaurion, une rivière vivante 14h30 à 17h Place de l'église. VALLIERE		21	Lun.
05 55 66 32 12	Le Pont de Senoueix et ses richesses naturelles 14h30 Pont de Senoueix. GENTIOUX PIGEROLLES		22	Mar.
05 55 96 97 00	Arbristoire : Fables écologiques et balades d'histoires naturelles... 10h Maison du Parc. MILLEVACHES		23	Mer.
05 55 98 15 04	Au fil de la Vézère, le patrimoine économique et industriel de Treignac 15h Parking de la Brasserie. TREIGNAC		23	Mer.
05 55 66 32 12	Observons les oiseaux de la Creuse ! 14h30 Aire naturelle de camping de Pelletanges. SAINT MARC A LOUBAUD		24	Jeu.
05 55 98 15 04	La Pisciculture de Gransaigne et la biodiversité de la Petite Corrèze 14h30 Place du village. GRANDSAIGNE		30	Mer.
05 55 96 97 00	Sei au vargier : Balade au jardin 15h Maison du Parc. MILLEVACHES		30	Mer.
<hr/>				
05 55 21 21 24	L'accordéon dans les Monédières 15h Place de l'église. CHAUMEIL		06	Mer.
05 55 98 15 04	Les plantes sauvages aux bords de l'eau - Cascades de la Tine 14h Parking du cimetière. PRADINES		13	Mer.
05 55 96 97 00	Expérience sonore dans la forêt ancienne des Grands Bois 15h à 17h30 Gîte des Grands Bois. CROZE		16	Sam.
05 55 04 02 55	Le compost, roi de la transformation au jardin... 15h à 18h Cité des Insectes, à Chaud. NEDDE		24	Dim.
<hr/>				
05 55 04 02 55	Le compost, roi de la transformation au jardin... 15h à 18h Cité des Insectes, à Chaud. NEDDE		29	Dim.

A O Û T

S E P T .

O C T .



Sortie organisée dans le cadre des Mercredis des Monédières
des Vendredis des Agriers-Châteauevert
des Rendez-vous de la Maison du Parc





Photo : Maisons Paysannes de Corrèze

Restaurer :

réaliser des travaux dans le strict respect de l'état initial d'un bâtiment, en utilisant les matériaux d'origine.

Rénover :

remettre à neuf un bâtiment.

Réhabiliter :

adapter un bâti ancien aux exigences de confort et de normes actuelles.

Inventaire de la pierre



Lucie Grembert - 05 55 96 97 29
l.grembert@pnr-millevaches.fr

Impossible de mener des actions pour préserver, valoriser ou restaurer le patrimoine sans données précises sur la quantité et la qualité de ce patrimoine ! C'est là qu'intervient la mission d'inventaire. « *Après avoir étudié les enjeux et les objectifs, nous avons estimé qu'il était pertinent de cibler l'inventaire sur l'habitat* », explique Lucie Grembert, en charge de cette mission. L'ensemble des éléments liés à ces habitations (dépendances et petit patrimoine en lien direct comme les puits) sont pris en compte, tout comme les châteaux et manoirs. « *L'objectif est d'étudier l'habitat dans son environnement, de comprendre son organisation à l'échelle du village, et de connaître plus finement l'architecture sur le Parc* », précise Lucie.

Depuis cet automne, Lucie Grembert est sur le terrain pour réaliser l'inventaire de l'habitat ayant une valeur patrimoniale sur le territoire du PNR. Réalisé en partenariat avec le service de l'inventaire et du patrimoine culturel de la Région, ce travail est indispensable pour, ensuite, réaliser des actions de sauvegarde.

Méthode numérique

Pourquoi le patrimoine des maisons et des fermes ? D'abord parce que l'inventaire précédent, réalisé entre 1977 et 1987 sur 85 communes du Parc, est lacunaire dans ce domaine. En effet, il recensait tous les types de patrimoine sans distinction. « *On parlait à l'époque d'inventaire des monuments et richesses artistiques. Le cadre chronologique dépassait rarement le XIXe. La notion de patrimoine s'est élargie*

depuis ». Côté méthodologie, la majorité de ce qui était inventorié était notifié sans photo ni localisation, donc les bâtiments repérés à l'époque ne sont pas tous identifiables. Aujourd'hui, avec les outils numériques, la méthode a complètement changé : on peut prendre chaque maison en photo et remplir en quelques clics sur tablette tactile ses caractéristiques (forme, matériaux...) et ses coordonnées GPS.

Ressource pour architectes et urbanistes

Autre raison d'inventorier l'habitat patrimonial : la nécessité de faire des économies d'énergie dans les maisons et l'évolution des modes de vie, qui impliquent d'améliorer les constructions anciennes. « *On peut complètement isoler et rendre confortable une maison ancienne tout en respectant l'aspect patrimonial* », assure Lucie. Le travail d'inventaire est une base précieuse pour les projets de restauration et de réhabilitation, mais également pour les projets d'aménagements paysagers, touristiques ou la réalisation de documents d'urbanisme. Les architectes y puiseront, par exemple, des informations sur les formes et matériaux traditionnels à respecter ; les urbanistes des éléments patrimoniaux à valoriser et des façons de conserver l'architecture et l'organisation d'un bourg...

Ancien ou contemporain

Comment identifier les maisons à forte valeur patrimoniale ? « *Les techniques de construction et les matériaux doivent être traditionnels et locaux pour que le bâtiment ait une valeur patrimoniale* », résume Lucie. L'habitat ancien en pierre de granit est donc la cible prioritaire de la technicienne, du XVIIe siècle à l'après-guerre. Mais tout ce qui est trop remanié est exclu. « *C'est parfois subtil, mais c'est vrai que si on ne retrouve plus l'architecture initiale ou les matériaux traditionnels, le bâtiment n'a plus de valeur patrimoniale* ». Par contre, fait nouveau, les maisons contemporaines bioclimatiques qui utilisent des matériaux traditionnels et s'insèrent dans leur environnement sont inventoriées. « *Car ces constructions atypiques sont une réponse écologique et pertinente au défi du logement sur le territoire* », explique Lucie, qui a déjà parcouru le cœur du plateau de Millevaches et la Haute-Corrèze. « *Il y a beaucoup de maisons abandonnées sur le territoire, mais peu de rénovations aberrantes, plutôt de beaux exemples de restauration. Ma mission, c'est la première brique pour sensibiliser aux richesses du Parc, et susciter des désirs de réhabilitation !* ». Le résultat sera en ligne à la fin de la mission ●

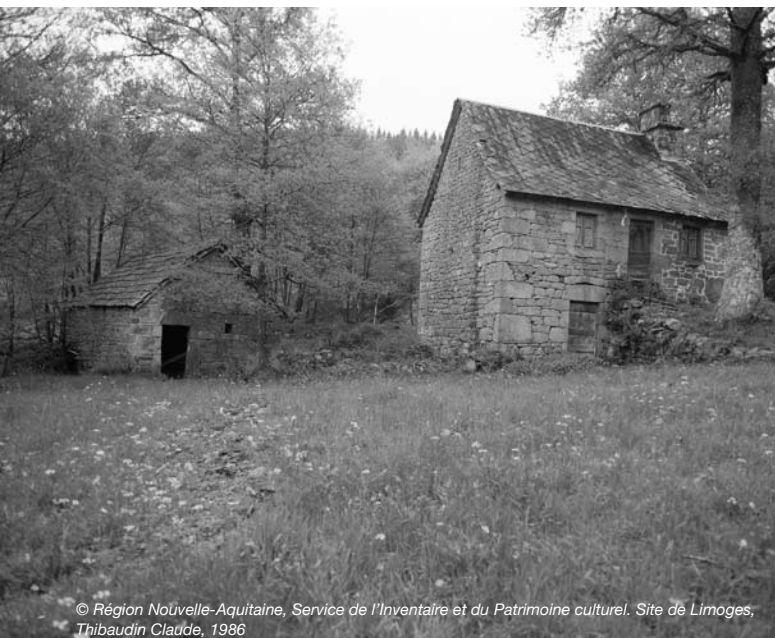


Photo : Julie Grembert

10 règles d'or pour réhabiliter une maison ancienne

- 1.** Bannir le ciment et privilégier les enduits de rejointoiement et couvrants à base de chaux.
- 2.** Faire entrer la lumière en respectant l'architecture, donc créer des ouvertures en respectant les matériaux d'encadrement, les proportions et les organisations existantes. Pourquoi pas une fenêtre de toit, mais en pose encastrée, avec une réflexion sur l'implantation la plus discrète et adaptée à la charpente.
- 3.** Garder les mêmes matériaux de couverture pour ne pas rompre l'homogénéité de la toiture.
- 4.** Privilégier les gouttières en zinc ou en cuivre.
- 5.** Isoler en sous-toiture avec des matériaux naturels comme la laine de bois, la laine de chanvre, munis de régulateurs de vapeur d'eau.
- 6.** Isoler les murs par l'intérieur avec des matériaux naturels qui ne bloquent pas la vapeur d'eau ou des enduits chaux-chanvre ou terre-paille qui suppriment la sensation de parois froides.
- 7.** Opter pour des menuiseries en bois local, dotées si besoin de réglottes d'aération pour éviter la condensation, et conserver les volets qui permettent de gagner en confort thermique.
- 8.** Poser les nouvelles menuiseries dans le mur, en remplacement des anciennes (pas de pose dite « de rénovation », qui consiste à poser un nouveau dormant sur un l'ancien).
- 9.** Ne pas sous-estimer l'importance de la ventilation : une fois isolée, il faut doter la maison d'un système qui permette de renouveler l'air intérieur et d'évacuer l'humidité.
- 10.** Privilégier les systèmes de chauffage écologique (poêle à bois, chaudière à pellets, géothermie...) et implanter le cas échéant des panneaux solaires thermiques (eau chaude) ou photovoltaïques (électricité) de la manière la plus discrète possible, par exemple au sol.

Retrouver encore plus de bonnes pratiques dans la Charte du patrimoine bâti éditée par le PNR de Millevaches.





3 questions à

Michelle Hougas,

présidente de Maisons Paysannes de Corrèze

« La dimension esthétique est très importante pour les paysages et le bien-être »

Quel est l'état de l'habitat ancien sur le territoire du PNR ?

Il n'est hélas pas en très bon état. On déplore énormément de bâtiments vides, de granges inutilisées, de menaces de ruines. Le petit patrimoine (fournil, puits, cabanes...) est dans un état pire. C'est dommage, car ces habitations sont un trésor, elles valent le coup d'être réhabilitées car leur construction est très écologique : pierre naturelle à forte inertie, orientation étudiée, matériaux locaux... Il faut simplement comprendre que ce bâti ne se réhabilite pas comme un bâti moderne. On ne peut pas utiliser de ciment, de laine de verre et de plaques de plâtre.

Les préconisations, parfois strictes, des politiques de sauvegarde du patrimoine, ne risquent-elles pas de bloquer toute velléité de rénovation ?

Il peut y avoir débat sur l'intérêt des petits bois collés aux vitrages modernes pour reproduire les carreaux anciens, ou sur la présence des panneaux solaires... Mais globalement, les préconisations des architectes des Bâtiments de France ou des instances de protection du patrimoine invitent à sauvegarder durablement le bâti tout en améliorant les conditions de vie à l'intérieur. Je crois que la dimension esthétique est très importante pour les paysages et le bien-être. Une maison avec un toit de lauze ou de bardeaux de bois, bien restaurée, c'est une merveille !

Comment Maison Paysanne de France peut-elle aider les propriétaires de maisons anciennes ?

Maisons Paysannes de France est association, reconnue d'utilité publique, qui compte 8000 adhérents. Elle est présente dans tous les départements, via une délégation ou une association locale. Dans l'antenne corrézienne, nous organisons des visites, des expositions et des journées techniques... Il ne faut pas hésiter à nous contacter avant un projet de réhabilitation pour voir, par exemple, à quoi ressemble un enduit chaux-chanvre, ou pour étudier les modes de chauffage les plus adaptés. Nous pouvons même envoyer un conseiller, gratuitement, directement chez les personnes, pour les aiguiller !

www.maisons-paysannes.org/ - Délégation corrézienne : 05 55 95 31 84 - correze@maisons-paysannes.org

Où trouver des aides ?

La Fondation du patrimoine aide les travaux de restauration :
05 55 08 17 52,
www.fondation-patrimoine.org
Sur le territoire du PNR, le Département de la Corrèze propose une aide, ainsi que certaines communautés de communes.
Pour connaître les détails contactez Energies pour demain 05 55 94 77 51,
www.energiespourdemain.fr



Photo : Julie Grembert



Photo : Emmanuelle Mayer

AGRICULTURE

Alastair, un itinéraire non linéaire

Creusois d'origine irlandaise, Alastair Stewart, 33 ans, est maraîcher bio à Villefauneix, sur la commune de Rempnat (87). Il produit également du sarrasin et participe au groupe qui travaille avec le PNR au développement et à la structuration d'une filière.

Alastair s'est installé en bio sur 33 ha (12 ha de SAU) à Rempnat. Sa compagne est médecin généraliste, ça aide pour s'intégrer. « *Être issu du milieu agricole aussi* » précise le jeune homme. Son père, gérant d'exploitation en Irlande, se rêvait éleveur laitier en France, où la famille passait ses vacances. Il choisira le Moutier d'Ahun, en Creuse. Pas évident pour Alastair, qui a alors 14 ans et un français hésitant. Mais il s'accroche, décroche son bac puis part à Limoges en BTS commerce international « *pour les voyages* ». Sauf que travailler dans un bureau, en fait, ne lui convient pas. Il se lance alors dans le génie climatique, en alternance. « *Tout sauf la ferme ! Je ne voulais pas traire les vaches, je préférais être libre* ». Il travaille

6 ans dans le chauffage, où il découvre les questions d'habitat écologique. Puis son père tombe malade alors il lâche son boulot pour le remplacer. Deux mois décisifs où il se rend compte que l'agriculture, il adore ça ! « *Traire les vaches, non, mais travailler dehors, cultiver et produire oui !* ». Il ne retourne pas dans son entreprise mais en formation BPREA (Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole) aux Vaseix. Puis le jeune couple trouve sa ferme via la Safer, en 2013. « *Je voulais un ferme à taille humaine, sans gros investissements, mais avec suffisamment de terres pour pouvoir faire des céréales et un peu d'élevage à terme* ». Il s'installe paysan en février 2015. La première année, la production est limitée car

Alastair termine de rénover la maison. En 2016, il cultive des légumes sur 6000 m², dont 2000 de pommes de terres, écoulés sur le marché de Faux-la-Montagne, dans quelques restaurants et en paniers, avec une formule d'abonnement. Il cultive également 6 ha de sarrasin, plante rustique, parfaitement adaptée au territoire, bonne pour le sol et rentable. « *C'est une culture locale traditionnelle, qui revient en force dans l'alimentation car dépourvue de gluten. Aujourd'hui, la France importe 50 % du sarrasin consommé* » précise Antonia Mezquida, qui anime au Parc un projet de développement d'une filière locale avec une douzaine de producteurs, dont Alastair. « *C'est très motivant de faire partie de ce groupe, car on se donne des conseils pour cultiver, on voudrait mutualiser des équipements de transformation et vendre ensemble notre production* ». Côté légumes, Alastair vise une vingtaine de paniers cette saison. « *Il y a de la demande. On entend beaucoup de choses à propos de ce territoire, n'empêche qu'il y a du monde ici !* » ●

Ressourcerie, le réflexe anti-gaspi

Le territoire du PNR compte 3 ressourceries, ces associations qui réduisent le volume des déchets en leur donnant une seconde vie. Rencontre avec Yvon Le Sidaner du Monde Allant Vers (Eymoutiers), Frédéric Thomas de Court Circuit (Felletin) et Jérémy Veyret de L'Association d'Entraide du Plateau (Peyrelevade).

« Notre premier travail, c'est de collecter ce que les gens veulent donner. Ils les apportent directement ou nous venons les chercher, lors d'opérations de débarras de maison ou lors du ramassage des encombrants », explique Frédéric. Ces objets sont triés puis valorisés : réparés, si besoin, et revendus. « La réparation, c'est écologique et gratifiant, mais pas toujours rentable. Peut-on passer deux jours à réparer une machine à laver, pour la revendre quelques dizaines d'euros ? » s'interroge Yvon. Car les ressourceries sont autonomes financièrement à 80 %. Les bénéfices servent essentiellement à payer les salaires : 7 emplois au Monde Allant Vers, 9 à Court Circuit et 5 à l'Association d'Entraide du Plateau. « Une ressourcerie, c'est un projet économique, mais avec une dimension sociale et environnementale forte » précise Yvon. Leur troisième métier est en effet de sensibiliser aux « 3R » (réduire, réutiliser, recycler), à travers des animations, notamment en milieu scolaire avec le PNR, et des ateliers tous-publics. Couture, compostage, réparation de vélos, luminaires, autant de propositions qui invitent à être plus autonome et à moins jeter ! Se développent aussi des « fab lab », laboratoires de fabrication numérique, qui, à l'aide de machines comme des imprimantes 3D, permettent de fabriquer les pièces nécessaires à la réparation d'objets. Court

Circuit travaille avec Lab'rousse (fab lab de Croze) et Le Monde Allant Vers vient de créer son propre atelier fab lab. La dimension sociale des ressourceries, enfin, se manifeste à travers leurs petits prix. « On offre la possibilité de se meubler et de s'équiper entièrement à bas coût » résume Jérémy. On y trouve de tout, ou presque : meubles, vaisselle, vêtements, électroménagers, quincaillerie, papeterie, jouets, motoculture... « Tout est vendu en dessous du prix moyen de l'occasion, sauf les objets de collection ou de brocante, qui ne sont pas indispensables à la vie quotidienne mais intéressent des passionnés », précise Frédéric. « Plutôt que jeter, donner à la ressourcerie devrait devenir un réflexe » rappelle Jérémy de la ressourcerie de Peyrelevade, connue pour son impressionnant espace friperie. Les habitants du Parc sont presque tous concernés puisque la ressourcerie de Neuvic d'Ussel, Eco-Triouzoune, ouvre une antenne à Meymac ! ●

Court-circuit,
3 route de Vallière à Felletin - 05 55 66 24 11

Le Monde Allant vers,
2 avenue Foch à Eymoutiers - 05 55 69 65 28

Association d'entraide du plateau,
Route du champ de Foire à Peyrelevade - 05 55 94 74 70



Concours photos du Parc de Millevaches : top départ !

Elles sont partout... Les petites bestioles et grosses bêtes sont à l'honneur cette année. Transmettez au Parc dès maintenant et jusqu'au 30 septembre vos meilleurs clichés. La remise des lots se déroulera à l'automne : stage photo, location de vélo électrique et panier garni viendront récompenser les trois photographes choisis par le jury. Pour connaître les conditions de participation au concours : www.pnr-millevaches.fr/ ou concours2017@pnr-millevaches.fr



**Vos publications de l'été sont sorties !
Une carte touristique neuve
et l'indispensable carnet des sorties
découvertes.
Bel été, sur le Parc naturel régional
de Millevaches !**

Les actions du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sont principalement financées par :



Retrouvez le Parc sur  et 

Millevaches, Journal du PNR de Millevaches en Limousin
Tél. : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr